

CONTRATS DONT LA VALEUR EST SUPÉRIEURE À 25 000 \$

Durant l'exercice 2021, Le Conseil a accordé des contrats dont la valeur égale ou excède la somme de 25 000 \$. Ces contrats peuvent être d'une valeur unique ou composés de différentes factures pour un même fournisseur et dont le total égal ou excède la somme de 25 000 \$.

FOURNISSEUR	MONTANT	RÉFÉRENCE
Constructions Pavage Portneuf Inc	593 315,85 \$	Pavage
Les Entreprises Lévisiennes Inc.	97 494,48 \$	Asphaltage
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie Énergycycle	42 321,30 \$	Gestion des matières résiduelles
Les Entreprises JCA Triades Inc	31 905.61 \$	Déneigement
Les Pétroles JMB (Filgo)	86 966,11 \$	Fourniture de produits pétroliers
Aquatech Société de gestion de l'eau	30 010,18 \$	Sous-traitant pour la gestion et entretien – usine de traitement des eaux usées et du réseau d'égout et eau potable
FQM Assurances Inc.	43 743,88 \$	Assurances multirisques
Campor Environnement inc.	146 036,80 \$	Vidange de fosses septiques
WSP Canada Inc	103 283.32 \$	Relevés et plans / Surveillance chantier
Michel Gamache & Frères Inc	55 910,90 \$	Rampe de mise à l'eau
M.R.C. de L'Islet	235 488.99 \$	Quote-Part 2021
Service Routier Eric Robichaud	27 640.44 \$	Réparation flotte
Pavage Scellant Jirico	26 533.49 \$	Rapiécage
La Capitale, Assurances et gestion	60 523,82 \$	Assurances collectives

Remis en date du 7 janvier 2022